

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU NÉ

Comité Syndical du 13 mars 2024

Procès-verbal de la séance

L'an deux mille vingt-quatre et le 13 mars à dix-huit heures, le comité du Syndicat du Bassin Versant du Né, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain TESTAUD avec l'ordre du jour suivant :

- Modification des représentants membres du Bureau
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel
- Versement de la prime de pouvoir d'achat
- Suppression de l'emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non complet
- Création d'un emploi d'ingénieur territorial
- Tableau des emplois
- Modification de la délibération 749 relative à la mise en place du RIFSEEP
- Règlement budgétaire et financier
- Débat d'orientations budgétaires 2024
- Questions diverses

CDC 4B					
Délégués titulaires	présents	excusés	Délégués suppléants	Présents	excusés
Alain TESTAUD	X		Gaëlle GOMBEAU	X	
Allain DUBROCA	X		David BLANCHON		
Benoit PELLETIER	X		Brigitte BAUCANNE		
Jean-Pierre BARBOT	X		Eric CHAIGNAUD		
Emmanuel ARNAULT		X	Michèle BELLY		X
Martine MONTAUT	X		Frédéric BARON		
Christian BOULETTE	X		Jean-Pierre HERROUET		
Dominique de CASTELBAJAC DE LA CROIX	X		Aurélien VALLEAU		
Laurent BUZARD		X	Thierry MONTENON		
Vincent RENAUDIN	X		Guy GIRARD		

CA GRAND ANGOULEME					
Délégués titulaires	présents	excusés	Délégués suppléants	Présents	excusés
Jean-Christophe THIANT		X	Thierry MOTEAU		

CA GRAND COGNAC					
Délégués titulaires	présents	excusés	Délégués suppléants	Présents	excusés
Dominique MERCIER	X		Eric RAMBAUD		X
Hélène BRISSON		X	Dominique BURTIN		

Stéphane DEBORDE		X	Gaëlle ARNAUD		X
Jean-François MAURANGE		X	Bruno NAUDIN-BERTHIER		X
Tony PINEAU		X	Cyril THIERS		
Jean-Luc BALLOUT		X	Jérôme SOURISSEAU		
Stéphane NADAUD		X	Yoann BASSON		
Jacques DESLIAS	X		Marlène SANSONNET		
Christian MATIGNON		X	Sylvie BRISSAUD		
Christian DAGNAUD	X		Philippe RABY		
Bruno GAY	X		Romain RICHARD		
Christian JOBIT			Pierre-Louis RABY		
Jean-Claude D'EUSANIO	X		Elisabeth DUMONT		
Xavier BONNET	X		Stéphane DENIS	X	
Nicolas POURIN		X	Gilbert RAMBEAU		
Fabien DELISLE		X	Carole MEUNIER		X
Paul BELLAVOINE		X	Brice MOUGIN		X

CDC HAUTE SAINTONGE					
Délégués titulaires	présents	excusés	Délégués suppléants	Présents	excusés
Pierre-Noël ROY	X		Eric DROUINAUD	X	
Vincent MERCIER		X	Paul MANICOT		
Adrien GOYON		X	Jacques LANDRY		

CDC LAVALETTE TUDE DRONNE					
Délégués titulaires	présents	excusés	Délégués suppléants	Présents	excusés
Pierre VARAILLON-LABORIE		X	Pascal DELPECH		
Pierre BONNEAU	X		Jean-François SERVANT		X
Jean-Claude CHEVALIER	X		Pascal DUBOIS		

Date de convocation : 5 mars 2023 – Quorum : 18

Nombre de délégués titulaires : 34 – Nombre de délégués titulaires présents : 17

Nombre de délégués suppléants : 34 – Nombre de délégués suppléants présents : 3

Nombre de membres votants : 20

Assistaient à la séance

M. PAULHAC Laurent, Directeur du Syndicat du Bassin Versant du Né, M. BEBIEN Benoît, technicien milieux aquatiques, Mme PIETTE Margaux, technicienne zones humides, Mme Mélina CALVY animatrice de la gestion intégrée et Mme DUBOIS Fabienne, secrétaire du Syndicat du Bassin Versant du Né.

M. le Président, Alain TESTAUD ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et remercie les membres présents.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023 est validé à l'unanimité par le comité syndical.

M. Benoît PELLETIER est nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande DETR, la sous-préfecture a relevé une erreur sur le plan de financement et demande la modification de la délibération 807 du 13/12/2023.

M. le Président propose à l'assemblée de redélibérer.

Le conseil syndical valide le plan de financement modifié à l'unanimité des membres présents.

M. le Président informe l'assemblée que l'atelier BUA (Chalais) a été choisi comme maître d'ouvrage pour la création de la salle de réunion.

Modification des représentants du Bureau

Suite à la délibération de la CA Grand Cognac du 8 février 2024 modifiant la désignation des représentants au sein du SBVNé, il est nécessaire de remplacer deux membres sortant du bureau.

M. le Président invite l'assemblée à procéder aux élections.

M. Christian DAGNAUD et M. Jacques DESLIAS sont élus membres du bureau à l'unanimité des membres présents.

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

M. le Président explique que le centre de gestion va mener une mise en concurrence d'entreprise d'assurance agréée proposant un contrat groupe risques statutaires. A ce stade, pour participer sans engagement, il est demandé de prendre une délibération donnant l'habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour procéder à cette consultation.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante donne un avis favorable.

Versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics

M. le Président rappelle qu'au dernier conseil syndical, l'assemblée délibérante avait validé le principe d'attribuer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et avait demandé l'avis du comité social technique. Ce dernier a rendu un avis favorable lors de sa séance du 22 janvier 2024.

Le comité syndical à l'unanimité décide de verser cette prime en une fraction.

Suppression de l'emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps non-complet

Le président invite les membres de l'assemblée délibérante à se prononcer sur la suppression de ce poste de 28h devenu vacant après le départ à la retraite d'un agent. Ce dernier avait été remplacé par un agent à temps complet.

Le comité social territorial a rendu un avis favorable lors de sa séance du 4 mars 2024.

A l'unanimité le conseil syndical approuve la suppression du poste.

Création d'un emploi d'ingénieur territorial

Compte tenu de la réussite du concours d'ingénieur d'un agent, M. le Président propose à l'assemblée délibérante de créer un poste à ce grade.

Le comité syndical approuve à l'unanimité la création d'un emploi d'ingénieur territorial à temps complet pour occuper les fonctions d'animateur de la gestion intégrée à compter du 4 avril 2024

Tableau des emplois

Compte tenu des dernières modifications de postes, la mise à jour du tableau des emplois est validée par l'assemblée délibérante à l'unanimité des membres présents.

Modification de la délibération 749 relative à la mise en place du RIFSEEP

Suite à la création d'un poste de catégorie A, il convient d'intégrer cette catégorie dans la délibération de la mise en place du RIFSEEP.

Le conseil syndical valide ces modifications à l'unanimité des membres présents.

Adoption du règlement budgétaire et financier

Après le passage à la norme budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, l'article L.5217-10-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) pose l'obligation d'adopter un règlement budgétaire et financier (RBF) avant toute délibération budgétaire relevant de l'instruction M57 pour les collectivités dépassant le seuil des 3 500 habitants.

M. le Président soumet au vote le RBF. A l'unanimité le conseil syndical adopte le règlement budgétaire et financier du SBVNé.

Débat d'orientation budgétaire 2024

Monsieur le Président présente un rapport sur les orientations budgétaires 2024 et invite les membres présents à délibérer.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte les orientations budgétaires telles que présentées et autorise Monsieur le Président à signer les documents intervenant en application de la présente délibération.

Ce rapport est annexé au procès-verbal.

Questions diverses

M. le Président informe le conseil syndical que le SBVNé est appelé à participer tous les 3 ans à la foire exposition de Barbezieux sur l'animation « chasse et pêche ». La foire se déroulera le 30,31 août et 1^{er} septembre 2024. M. le Président prévoit des cartes d'invitation et d'offrir un apéritif aux délégués du SBVNé.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas d'autres questions, le président remercie l'assemblée.

La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Benoît PELLETIER

